



Généralions +

Le Bulletin des 50 + en Appalaches

Vol. 5, no 9, le 14 mars 2018

LE CONSEIL DES AÎNÉS SE DOTE D'UN DÉROULEUR « ROLL UP »

Le Conseil des aînés de la MRC des Appalaches (CDA) se dote d'un dérouleur (Roll Up) afin d'accroître sa visibilité auprès du large public. Cet outil de communication met en évidence la mission, les actions ainsi que des collaborateurs du Conseil.

Rappelons la mission du Conseil : **agir ensemble pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées**. Son président, Maurice Boulet, précise que «les mots clés: Information, Collaboration, Concertation et Valorisation placés au centre de l'affiche situent bien les stratégies qui guident les interventions du Conseil des aînés».

Il ajoute que l'image corporative (le logo) ressort également. Au bas, la photo des intervenants locaux confirme l'existence d'un partenariat développé entre les organismes et le Conseil en vue d'améliorer collectivement les conditions de vie des personnes âgées. Cette photo rassemble de gauche à droite à l'avant, les travailleuses de milieu Charlie-Maud Gingras et Brigitte Lagassé. Au deuxième rang, on retrouve: Normand Vachon (CDA), Véronique Gosselin (Coop de services à domicile), Maurice Boulet (CDA), Brigitte Jacques (AAVA) et Caroline Turgeon (CISSS-CA, Secteur Thetford. À l'arrière, Christian Lapointe (MCDC) et Maurice Grégoire (CDA) complètent le groupe.

Ce «Roll Up» devrait permettre de positionner davantage le Conseil des aînés lors de ses activités promotionnelles. Maurice Grégoire en a proposé le concept et Mario Dufresne s'est attardé au choix des mots clés. La photo est une courtoisie du Club de photographie des Collines. La représentation graphique et la fabrication sont une réalisation de l'Imprimerie Gingras.



LETTRE OUVERTE L'ACEF-ABE SUR LE PROJET DE LOI 141

À l'annexe 1, vous trouverez une LETTRE OUVERTE de l'ACEF APPALACHES-BEAUCE-ETCHEMINS sur certaines mesures du projet de loi 141.

EN ANNEXE, UN DÉTACHABLE SUR NOS TRAVAILLEUSES ET NOTRE TRAVAILLEUR DE MILIEU AUPRÈS DES PERSONNES AÎNÉES

À l'annexe 1, vous trouverez les coordonnées de nos travailleuses et travailleur de milieu auprès des personnes âgées ainsi que les milieux dans lesquelles il et elles évoluent. VOIR ANNEXE 2.

INVITATION AUX PERSONNES ÂNÉES ET À LEURS PROCHES

Les travailleuses et travailleur de milieu du Conseil des aînés de la MRC des Appalaches souhaitent rencontrer les personnes âgées qui demeurent à domicile et leurs proches pour les informer et échanger avec elles sur les services qu'il et elles sont en mesure de leur offrir. Cette rencontre se tiendra le jeudi 22 mars 2018, entre 13 h 00 et 17 h 00 dans le mail du Carrefour Frontenac à Thetford et au Centre d'alimentation Metro à Black Lake.

Nos travailleuses de milieu Brigitte, Charlie-Maud et notre travailleur de milieu Luc pourront alors situer leurs rôles et préciser les actions qu'il et elles sont en mesure d'accomplir pour aider les aînés vivant seuls, les soutenir, voire même les accompagner vers les services qu'offrent les organismes communautaires et le réseau de la santé et des services sociaux.

L'objectif d'un tel service gratuit et confidentiel est de permettre à ces personnes de demeurer chez elles tout en conservant un minimum de qualité de vie le plus longtemps possible.

Toutes les informations vous seront données à ce moment. Ce sera un plaisir de vous accueillir.

POUR OBTENIR LE BULLETIN GÉNÉRATIONS +

La distribution du Bulletin des 50 + en Appalaches est assurée à même le réseau électronique de la SDERT. Pour s'y inscrire rendez-vous à : www.regionthetford.com. Repérez la case « **Abonnez-vous à notre infolettre** », inscrivez votre adresse courriel et cliquez pour vous y abonner.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

MOMENT ET LIEU	INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT	ORGANISME OU PERSONNE RESPONSABLE
<i>Du 12 au 18 mars</i>	ÉMISSION « Le Touche à tout » : Activités de FADOQ-Thetford puis le rôle et la nature des interventions effectuées par l'équipe de travail de milieu auprès des aînés	TVCRA www.tvcra.com
Mer. 21 mars 2018 17 h THETFORD MINES	SOUPER-SPAGHETTI agrémenté par les musiciens Denis Fugère et André Laflamme. Coût : 16 \$ (adulte), 12 \$ (7 à 12 ans), gratuit (6 ans -) CENTRE DE RÉCEPTION DU MONT-GRANIT	LA CROISÉE 418 335-7533, poste 204.
22 mars 2018	Date limite pour déposer auprès du Conseil des aînés une candidature pour le « Prix HOMMAGE AUX ÂNÉS »	Maurice Boulet 418 335-2533
Jeu. 22 mars 2018 13 h – 17 h THETFORD MINES	RENCONTRE D'ÉCHANGES (CDA) Le travail de milieu auprès des aînés, Présence de Charlie-Maud Gingras et Luc Lalime MAIL DU CARREFOUR FRONTENAC	CDA Maurice Boulet 418 335-2533
Jeu. 22 mars 2018 13 h – 17 h THETFORD MINES (Black Lake)	RENCONTRE D'ÉCHANGES (CDA) Le travail de milieu auprès des aînés, présence de Brigitte Lagassé PROMENADE DE BLACK LAKE – entrée MARCHÉ D'ALIMENTATION METRO, 3774, boul. Frontenac O.	CDA Maurice Boulet 418 335-2533
Dim. 25 mars 2018 THETFORD MINES (Black Lake)	BRUNCH-BÉNÉFICE Collaboration des Chevaliers de Colomb SALLE LE MARQUIS - 951, rue Christophe-Colomb (Black Lake)	RPHPRT Patricia Bouffard 418 335-7611
Sam. 31 mars 2018 18 h DISRAELI	SOUPER DE PÂQUES ET SOIRÉE DANSANTE Coût : 15 \$ Danny Landry LOISIRS ARAMIS DE DISRAELI – 340, rue St-Jean	LOISIRS ARAMIS DE DISRAELI 418 449-2081

Maurice Grégoire au 418 338-1078 ou par courriel : bretongregoire@cqocable.ca .

ASSURANCE – PROTÉGER LES CONSOMMATEURS, UNE PRIORITÉ

LETTRE OUVERTE de l'ACEF APPALACHES-BEAUCE-ETCHEMINS

Le gouvernement fait fausse route dans le projet de loi 141 en introduisant certaines mesures qui réduiront la protection des consommateurs en matière d'assurance, notamment auprès des aînés.

Thetford Mines - 9 mars 2018 - Qui n'a jamais eu l'impression d'être confus par rapport aux produits d'assurance qu'il souscrit? C'est probablement le secteur où l'asymétrie d'informations entre le consommateur et les représentants défavorise le plus le consommateur. Beaucoup de citoyens, de tout âge sont soit mal assurés, soit trop assurés. C'est dans ce contexte que le projet de loi 141 a été déposé. Avec plus de 500 amendements, il vise à moderniser cet univers complexe. Nous sommes surpris de voir certaines mesures proposées par le gouvernement et souhaitons joindre notre voix à l'ensemble des associations de consommateurs du Québec sur au moins deux enjeux qui posent problème.



Éviter les erreurs du passé - assurance frais funéraires

Vu les problèmes et les abus que généraient ce type de produit financier, la vente d'assurances de frais funéraires a été interdite, il y a 40 ans. Depuis, les préarrangements funéraires se sont développés au Québec et font l'objet d'un encadrement satisfaisant et équilibré.

Le projet de loi veut permettre le retour des assurances frais funéraires sur le marché, malgré les coûts et les risques qu'elles présentent pour le consommateur. Par exemple, des défauts de paiement en assurance peuvent faire perdre la couverture, donc toutes les cotisations passées, ce qui n'est pas le cas dans le système du préarrangement. De plus, nous sommes particulièrement inquiets de voir réapparaître la sollicitation sous pression de ce type de produit. Allons-nous assister au retour des vendeurs qui font de la vente sous pression dans les résidences privées, directement chez nos aînés, lors d'événements publics? Qu'avons-nous vraiment à y gagner ?

Conseiller ou vendeur d'assurance ?

Actuellement, seuls les représentants certifiés, (formation adéquate et code de déontologie), sont autorisés à offrir des conseils en matière d'assurance. Le représentant certifié doit conseiller au consommateur le produit d'assurance qui lui convient le mieux et il doit éviter les conflits d'intérêts. Le projet de loi propose plutôt qu'une personne sans certification, ni code de déontologie puisse faire du conseil. Il s'agit là d'un recul majeur. De même, l'obligation de conseil serait allégée permettant la vente de produits d'assurance en ligne de façon automatisée, privant ainsi le souscripteur de la possibilité d'obtenir de l'aide ou des conseils d'un représentant certifié.

Bien que le modèle actuel ne soit pas parfait, il permet d'éviter que le représentant ne se place en conflit d'intérêts flagrant. Les obligations d'un tel représentant certifié sont importantes et des mécanismes de plainte existent en cas de litige.

Ce ne sont que deux exemples des problématiques du projet de loi 141. Tout comme nos collègues des ACEF et des associations de consommateurs du Québec, nous croyons qu'il peut être important de moderniser l'encadrement du secteur des assurances. Il est toutefois inacceptable qu'une telle mise à jour se fasse aux dépens de la protection des consommateurs.

François Décar, directeur, ACEF-ABE

NOS TRAVAILLEUSES ET NOTRE TRAVAILLEUR DE MILIEU AUPRÈS DES PERSONNES ÂÎNÉES QUI DEMEURENT SEULES À DOMICILE



Grâce à une subvention du Ministère de la Famille, le Conseil des aînés de la MRC des Appalaches va offrir les services de travailleurs de milieu auprès des personnes aînées sur le territoire de la MRC des Appalaches, jusqu'au 31 mars 2019.

En fait, c'est un service de proximité dont l'objectif est de permettre à des personnes aînées qui vivent seules à domicile d'y demeurer plus longtemps avec un minimum de qualité de vie. Les membres de notre personnel agissent comme des passerelles entre des personnes isolées et les ressources communautaires et institutionnelles qui peuvent leur offrir des services appropriés.

Leurs rôles consistent à repérer de telles personnes, aller les rencontrer chez elles, les écouter en vue d'identifier leurs besoins, les informer sur les services et les ressources disponibles, les mettre en contact avec les ressources qui peuvent leur venir en aide et même les y accompagner. Un suivi est apporté pour s'enquérir de l'évolution de leur dossier.

C'est un service gratuit et confidentiel.

Nos travailleuses et notre travailleur de milieu anticipent également obtenir la collaboration de proches ou de personnes de leur voisinage pour obtenir le signalement de personnes en situation de vulnérabilité.

Nos intervenants attendent votre appel :

- **Brigitte Lagassé (418) 332-7358, pour le Secteur Sud – Ouest de la route 267, y incluant l'ex-paroisse St-Maurice;**
- **Charlie-Maud Gingras : (418) 332-5606, pour le Secteur Nord – Est de la route 267;**
- **Luc Lalime (418) 333-4481, pour les ex-paroisses suivantes : Notre-Dame, St-Alphonse, Ste-Marthe et Saint-Noël.**

Les bureaux sont situés respectivement au Centre Marie-Agnès-Desrosiers et au Centre d'hébergement Denis-Marcotte. Prendre rendez-vous au préalable.

Au plaisir d'informer et d'accompagner les personnes aînées